



Comment me défendre et quel jugement possible ?

Par **Danae**, le **23/04/2008** à **18:42**

La belle fille de mon conjoint sème le trouble dans la quiétude de notre famille depuis quelques années.
Sournoisement elle agit et fait en sorte que la zizanie règne.
Sur un coup de colère et surtout de ras le bol j'ai fait la bêtise de l'inscrire sur un site de rencontre afin de prouver à mon conjoint la réelle personnalité de cette fille car lui avait tendance à toujours la défendre et à refuser de voir le mal qu'elle faisait.
Je précise aussi qu'elle sait très bien y faire et est très calculatrice et manipulatrice afin de se faire payer par mon conjoint certaines choses (permis de conduire, argent donné chaque mois etc etc).
Elle a porté plainte et la gendarmerie est remontée jusqu'à moi.
J'ai donc été convoquée et ai reconnu les faits.
Le gendarme m'a parlé de tribunal, je souhaiterais savoir ce que j'encours et comment me défendre pour prouver que j'avais des circonstances atténuantes vu ce qu'elle fait sournoisement.
Je ne cherche pas à excuser mon geste mais à expliquer ce qui m'a poussé à faire ça.
Merci d'avance pour la réponse.